○ Le dimanche 27 Janvier 2019	**Challenge 4**	○ Par zone (voir ci-après)
○ catégories : Dames & Messieurs TC		
○ plage d'engagement sur Extranat : J-8 à J-2 ○ publication des engagés : J-1		

Type de compétition : Compétition d'animation

Gestion informatique : gérée par l'organisateur.

Intégration des résultats sur Extranat : gérée par l'organisateur.

Ouverture de la compétition : strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN

Date et horaire de la réunion technique (le cas échéant) : jour J pendant le temps d'évacuation du bassin, 10 minutes avant le départ de la première épreuve.

Lieux : 3 zones : Ouest (St Paul, Plateau), Nord & Est (St André), Sud (St Joseph).

Équipements : bassin de 25m ; 6 à 8 couloirs

Médical et sécurité : la présence d'un médecin (équipé) est recommandée … déclaration de la manifestation auprès des institutions concernées (Gendarmerie ou Police, SAMU et Pompiers)

Détail des épreuves :

- Nage libre : 50m, 100m, 200m, 400m, 800m (Dames), 1500m (Messieurs)
- Dos : 50m, 100m, 200m
- Brasse : 50m, 100m, 200m
- Papillon : 50m, 100m, 200m
- 4nages : 100m, 200m, 400m

Toutes les épreuves sont disputées classement au temps

Programme et horaires : à déterminer par l'organisateur sur Extranat à J-8 au plus tard.
L'ouverture des portes aura lieu 1h30 avant le début des épreuves.

Jury : Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN, la désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue.

Modalité d'engagements *:* sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors.
Les nageuses et nageurs peuvent s'engager dans 2 épreuves maximum par réunion.
Les nageuses et nageurs de niveau national peuvent s'engager dans 4 épreuves maximum par réunion (Au-delà de 2 épreuves par réunion, les épreuves supplémentaires, 2 maximum en plus, devront être transmis pour validation et enregistrement en manuel).

- ***frais d'engagements :*** *… € (à définir)*

Pénalités :

- ***dépassement de temps :*** 3 €

Classements spécifiques à la compétition : Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points sur les 3 meilleures épreuves obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

Récompenses : 1 médaille pour les trois premières du challenge dames par catégorie Juniors et Séniors, et par année d'âge pour les Jeunes et les 3 dernières années Avenirs ; 1 médaille pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Juniors et Séniors, et par année d'âge pour les Jeunes et les 3 dernières années Avenirs.

Transmission et publication des résultats : compétition traitée par l'organisateur

- ***Date limite de réclamation :*** à partir du jour de la publication sur le site Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.
- ***Date de validation définitive :*** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.